

COMMISSION DE CONCILIATION ET D'EXPERTISE DOUANIÈRE

Déclaration portant attestation et engagement des candidats aux fonctions d'assesseur

NOM :
(en lettres majuscules)

Prénoms :
(souligner le prénom usuel)

Date de naissance :

Profession ou qualité :

Nom et adresse de l'entreprise ou de l'établissement où le candidat exerce son activité :

Adresse personnelle :

N° de téléphone personnel :

Adresse complète à laquelle doivent être envoyées les convocations :

N° de téléphone :

Adresse mél. :

Spécialisation et indication éventuelle d'une pratique du commerce international (diplômes, titres, écrits, fonctions exercées...).....

N° des chapitres et, le cas échéant, des positions tarifaires et des sous-positions correspondant exactement à la spécialisation (1).....

(1) Cette rubrique ne doit pas être servie lorsque les fonctions exercées ne peuvent pas être rattachées à la nomenclature tarifaire (cas des experts comptables par exemple).

« La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire »

Je, soussigné, déclare :

- a) Être de nationalité française ;
- b) Résider en France ;
- c) Avoir la jouissance de mes droits civiques et consulaires ;
- d) N'avoir pas été déclaré en faillite, en état de règlement judiciaire, ou de liquidation de biens ;
- e) Ne pas avoir été révoqué, licencié ou condamné, soit pour des faits contraires à la probité ou aux bonnes mœurs, soit pour avoir contrevenu à l'une des dispositions de la loi du 30 août 1947 relative à l'assainissement des professions commerciales et industrielles et aux lois concernant la répression de la fraude douanière ou fiscale, ainsi qu'aux réglementations relatives au contrôle, d'une part, du commerce extérieur et, d'autre part, des relations financières avec l'étranger ;
- f) Exercer une activité me donnant une compétence de haut niveau au regard des catégories de marchandises figurant au tarif douanier, dans lesquelles je sollicite mon inscription.

Je m'engage :

- a) A me rendre, sauf excuse valable, aux séances de la commission de conciliation et d'expertise douanière sur convocation de son président ;
- b) A m'abstenir en cas d'expertises dans lesquelles j'aurais des intérêts directs ou indirects ;
- c) A ne faire état de ma qualité que sous la dénomination « Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière » ;
- d) A respecter le secret des délibérations de la commission ;
- e) A refuser toute rémunération autre que le remboursement des frais de déplacement et de séjour attribués par l'État ;
- f) A signaler à la direction générale des douanes et droits indirects toute modification de mon activité professionnelle et tout changement de son lieu d'exercice, ainsi que la cessation de mon activité.

Je déclare, en outre, avoir pris connaissance de l'article 6 du décret fixant les modalités d'établissement des listes d'assesseurs appelés à siéger à la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière reproduit ci-après :

« Les assesseurs sont nommés pour une période de sept ans au titre de chacun des chapitres du tarif des douanes d'importation.

Les services de la direction régionale des douanes dans le ressort de laquelle les assesseurs exercent leur activité peuvent leur demander des consultations sur des questions relevant de leur qualification ».

Date et signature

(cadre réservé à l'organisme professionnel habilité)

Nom et adresse de l'organisme professionnel habilité.....
.....
.....
Propositions motivées notamment en ce qui concerne la qualification professionnelle du candidat.....
.....
.....